RESERVATION DE LIVRES SCOLAIRES POUR LE LYCEE N.D.G.

Comme chaque année le lycée propose aux élèves, pour la rentrée scolaire, un service de «location» de manuels scolaires. Nous vous informons qu'une carte génération #HDF créditée d'une valeur de 55 € ou 100 € est prévue par le Conseil Régional via le site www.generation-npdcp.fr pour chaque élève de la seconde à la Terminale et la Première Année d'Apprentissage. Les contributions diffèrent selon les formations :

Classe	Filière	**Prix NDG d'un lot de livre**	**Carte génération HDF**	**Règlement de caution à fournir à NDG (colonne A)**	**Règlement complémentaire de cotisation à fournir à NDG (colonne B)**
2nde	Toutes	90 €	100 €	90 €	/
1°	STMG	110 € (dont 4 T. P.)	55 €	55 €	55 €
1°	ST2S	45 €	55 €	45 €	/
1°	Toutes les Premières Générales	40 € + Selon options Maths 10 € SES 11 € Hist.-Géo, Sc. Po. 12 €	55 €	50 €	Selon les options, soit (40 € + tarif des options choisies) – 55 € = le règlement à effectuer.
T°	STMG	87 € (dont 2 T. P.)	55 €	55 €	32 €
T°	ST2S	65 € (dont 1 T. P.)	55 €	55 €	10 €
T°	ES	65 €	55 €	55 €	10 €
T°	L	65 €	55 €	55 €	10 €
T°	S	75 €	55 €	55 €	20 €
BTS	PME-PMI Initiale et Alternance	1ère année 73 € (dont T. P.) 2ème année 37 € (dont T. P.)			73 € 37 €

Les manuels seront distribués le jour de la rentrée à votre enfant uniquement s'il amène le règlement de caution et le règlement complémentaire (sauf les cases grisées ; 1 seul règlement) correspondant à sa future classe. L'établissement est habilité à utiliser la carte génération comme moyen de paiement.

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse situé ci-dessous accompagné du règlement.

✂✂✂✂----------

COUPON-RÉPONSE à envoyer ou à déposer au Centre Administratif dès que possible.

Madame et/ou Monsieur .....

Parent(s) de l'élève ..... en classe .....

pour l'année scolaire 2019-2020,

s'engage(nt) à respecter le contrat de prêt des livres ci-joint et règlent la cotisation

d'une somme de..... .....€ :

☐ d'un montant de la caution obligatoire (cf. colonne A)

☐ Chèque ☐ Espèces (non encaissé avant décembre 2019)

☐ d'un montant complémentaire de cotisation (cf. colonne B)

☐ Chèque ☐ Espèces

☐ carte génération jointe ☐ carte génération à déposer *le plus rapidement possible.*

Signature :

CONTRAT DE LOCATION DE LIVRES

Vous bénéficiez d'un service de prêt de manuels scolaires moyennant une contribution.

Nous nous permettons de vous préciser les principes de fonctionnement ainsi que les règles et conditions générales qui y sont assorties.

Nous attirons votre attention sur le fait que les livres restent la propriété de l'établissement et que la restitution des manuels doit se faire en fin d'année ou au départ de l'élève, *(à l'exception des cahiers de Travaux Pratiques qui seront gardés par les élèves).* **Tout livre manquant ou détérioré sera facturé à la famille au prix du livre neuf.**

Chaque élève se doit de prendre les précautions nécessaires au maintien des manuels et CD en bon état (transport, maniement), et s'engage, dès réception, **à les recouvrir d'un plastique transparent aux fins d'en prolonger son utilisation**.

Afin de parfaire l'organisation, nous vous demandons de nous retourner le coupon réponse ci-joint impérativement au service comptabilité du centre Administratif de notre Etablissement.

La distribution des manuels ne pourra se faire qu'après le règlement de la caution et le règlement complémentaire.

Vous remerciant de votre confiance, nous vous prions de croire, Chers Parents, en l'expression de notre entier dévouement.

Le Directeur de l'Institution,

Grégory LABOUREUR.